



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question au Gouvernement n° 2011

Texte de la question

CROISSANCE VERTE ET SOLIDARITÉ ÉCOLOGIQUE

M. le président. La parole est à M. André Flajolet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. André Flajolet. Madame la secrétaire d'État en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, si de beaux esprits habitués à la critique ont essayé de vendre l'idée d'un échec du sommet de Copenhague, je constate que la plupart des thématiques environnementales qui étaient au cœur de ce sommet ont envahi l'espace politique au plus haut niveau.

Depuis de nombreux mois, vous êtes en croisade pour réaffirmer et convaincre de l'urgence de nouvelles régulations et de nouvelles gouvernances pour affronter en actes la dure réalité des problèmes qui se posent à l'humanité : accès à l'eau et à l'assainissement, développement des énergies renouvelables, développement solidaire, lutte contre la déforestation comme outil prioritaire de lutte contre le changement climatique.

En France, les discussions en cours sur le Grenelle veulent mettre en application les principes d'une gestion des ressources et de l'espace en bon père de famille et la nécessité d'investissements réparateurs du passé pour les pollutions historiques.

Le Nord-Pas-de-Calais, plus qu'aucune autre région de France, du fait de son passé et sa densité de population, mérite une politique audacieuse de reconquête environnementale, de traitement des déchets ou de réduction active des sources de pollution des déchets et la mise en place, en partenariat avec l'État, d'une véritable politique innovante de croissance verte et d'écotechnologie basée sur les emplois nouveaux et non délocalisables.

Ainsi, madame la secrétaire d'État, comme le confirme aujourd'hui un grand journal, toute une série de personnes souhaitent que l'État soit un partenaire exemplaire des collectivités territoriales et permette enfin de réaliser des opérations structurantes de sécurisation des personnes et des biens et de réaménagement du territoire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme Valérie Létard, secrétaire d'État en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Allô, allô !

M. Albert Facon. Demain, Mme Létard sera dans le Pas-de-Calais en campagne pour les élections régionales !

Mme Valérie Létard, *secrétaire d'État en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.*

Monsieur le député, vous avez rappelé combien les enjeux du développement durable doivent être facteur de cohésion sociale et de solidarité nationale, un constat et des études qui montrent que ce sont souvent les plus modestes qui se retrouvent les plus exposés aux risques environnementaux, mais également les plus démunis des moyens d'y faire face.

Un sondage, réalisé il y a quelques jours, indique que si 85 % des Français sont d'accord avec ce constat, ils ne sont plus que 56 % à penser que la croissance verte permettra d'améliorer la situation des plus modestes. Or, avec Jean-Louis Borloo, nous voulons que le développement durable et la solidarité soient indissociables. C'est l'objectif du pacte de solidarité dont nous avons annoncé les grands objectifs ce matin et qui repose sur trois valeurs fondamentales : la solidarité, la liberté, la citoyenneté.

Ce chantier, nous l'avons d'abord engagé autour des emplois verts parce que, en période de crise, l'emploi est essentiel. 300 millions d'euros seront mobilisés sur cette question.

Nous l'avons poursuivi avec la lutte contre la précarité énergétique : mieux isoler son logement et se chauffer, c'est tout à la fois aider les plus précaires et améliorer le bilan carbone de nos logements pour 450 000 ménages.

Le forum solidarité écologie qui s'est tenu ce matin a permis de rendre publiques les conclusions de trois rapports sur lesquels ont travaillé ensemble et pour la première fois des acteurs associatifs du monde de l'exclusion et de celui du développement durable. Ils ont réfléchi à la transformation des modes de vie et de consommation, à la qualité de vie dans les territoires, à la mobilisation sociale et citoyenne : accès à l'eau, l'énergie, à des transports plus durables. Le rendu de ces travaux est particulièrement riche. Il sera décliné en dix objectifs de travail et quatre débats citoyens seront organisés en régions.

M. le président. Merci, madame la secrétaire d'État.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Votre temps de parole est écoulé !
C'est fini !

Données clés

Auteur : [M. André Flajolet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2011

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer (SE)

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer (SE)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 février 2010